

Designer en architecture d'intérieur

RNCP38022 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015, 22212
Code(s) ROME	F1102
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/09/2023
Date d'échéance	20/09/2026

Certificateur(s)

INSTITUT TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION · SIRET : 43332219500010

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
COM'ART	53030459100015	Former et organiser l'évaluation
DAC ITECOM	79127226300017	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE	48874104200045	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE	48874104200052	Former et organiser l'évaluation
ITECOM	91389810200029	Former et organiser l'évaluation
REGESEE	80054915600035	Former et organiser l'évaluation
SCIENCES-U LILLE (EFFICOM - EFAB - EDUCATIVE GROUP)	39955313000044	Former et organiser l'évaluation
UNIVERIA	38768417800057	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le designer en architecture d'intérieur construit, à partir de l'intérieur, un cadre de vie, de travail, d'accueil. Il écoute, conçoit et organise tout ce qui concourt au bien-être et au plaisir quotidien, dans des lieux fonctionnels aux ambiances harmonieuses. Pour le designer en architecture d'intérieur, le bâti est une enveloppe contenant, perçue de l'intérieur pour les besoins de celui qui vit là, y travaille ou est de passage.

ACTIVITÉS VISÉES

Etude et diagnostic d'un projet d'architecture d'intérieur et de design

Analyse de la demande et recueil des données techniques auprès du commanditaire

Etude de faisabilité et préconisations

Définition des phases du projet et rédaction de la proposition commerciale

Conception du projet d'architecture d'intérieur et de design

Veille sectorielle et technologique en matière de design, d'esthétisme, réglementaire

Conception d'un avant-projet et de propositions techniques correspondant à la demande (APS)

Présentation technique du projet définitif d'architecture et de design au commanditaire (APD)

Elaboration du projet final du projet d'architecture

Réalisation du dossier technique du projet d'architecture d'intérieur et design

- Production du dossier de Déclaration préalable ou Permis de construire. Le Designer en architecture d'intérieur rédige l'ensemble du dossier de Déclaration Préalable ou Permis de Construire présentant les éléments techniques, juridiques et graphiques du projet en respectant le formalisme relatif au dossier. Il se charge ensuite de consulter et sélectionner des entreprises, fournisseurs, prestataires pouvant répondre aux différents lots du DCE.

Production des dessins détaillés et plans techniques pour présenter la totalité du projet en mobilisant notamment la technologie du BIM. Le Designer en architecture d'intérieur rédige toute la documentation technique relative au déroulement des travaux. Il présente les plans de conception généraux et rédige les notices de réalisation des travaux.

Pilotage et suivi d'un projet d'architecture d'intérieur et design

Préparation du chantier d'aménagement d'espace

Organisation et suivi des travaux du chantier

Réception des travaux avec le client

Création et développement d'une structure d'architecture d'intérieur et design

Elaboration du projet entrepreneurial et enregistrement des statuts

Identification d'un réseau de partenaire et positionnement sur le marché

- Développement d'une activité entrepreneuriale

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mener un entretien exploratoire avec un commanditaire en mobilisant des techniques et supports d'entretiens (trame, grille d'entretien, support d'analyse des besoins...) afin de collecter les informations et données utiles et nécessaires en vue de la rédaction d'une analyse des besoins du commanditaire

Etablir la synthèse des besoins et attentes du commanditaire ainsi que les éléments de contexte du projet (géographique, urbanistique, historique) dans le cadre du diagnostic d'un projet afin d'établir une première évaluation des données techniques d'un projet d'architecture d'intérieur et design en mobilisant les informations et données recueillies lors des entretiens exploratoires avec le commanditaire

Rédiger une proposition technique à présenter au commanditaire afin de définir les différentes options du projet qui seront évaluées dans l'étude de faisabilité, en analysant l'ensemble des données techniques et environnementales disponibles

Réaliser une étude de faisabilité en s'appuyant sur l'analyse de besoin collecté en amont mais également l'ensemble des éléments de contraintes du projet permettant une meilleure qualification de la demande afin de synthétiser pour le client les données utiles à la description de la problématique dans un document visuel (photographies, relevés d'états des lieux, plan de l'existant) et d'en établir un chiffrage

Formuler la problématique centrale d'un projet d'architecture d'intérieur et de design suite à la demande du commanditaire à partir des données objectives présentées dans l'étude de faisabilité afin d'identifier les pistes de projet réalisables pour le commanditaire.

Rédiger une proposition commerciale sous forme d'offre de services ou de contrat engageant les 2 parties dans le cadre d'un programme d'architecture d'intérieur et de design comportant différentes phases de mise en œuvre afin de proposer une estimation budgétaire au commanditaire en se basant sur l'étude de faisabilité et la description de la problématique centrale du projet.

Elaborer un programme de travaux comportant les différentes phases contractuelles d'avancement et l'estimation budgétaire détaillée par phase spécifique au projet d'architecture d'intérieur et de design afin de permettre la prise de décisions par le commanditaire vis-à-vis de ce programme, en se fondant sur l'étude de faisabilité et l'identification des différents corps de métier pressentis pour le programme.

Réaliser une veille sectorielle active sur les différentes orientations en matière de design, d'esthétisme, d'évolutions sociétales, réglementaires et écoresponsables dans le cadre d'une activité d'architecture d'intérieur et de design afin d'être force de propositions pour des projets à destination de commanditaires en s'appuyant sur des sources d'informations et des réseaux économiques et professionnels préalablement identifiés.

Intégrer à son projet des processus d'innovations en matière de sélection de matériaux, d'équipements et de procédés préalablement identifiés à partir d'une activité de veille informative et digitalisée, afin d'aboutir à une réponse créative répondant aux attentes du commanditaire et aux enjeux économiques et écologiques, en se fondant notamment sur les dernières avancées dans le champ du développement durable ou de l'ESS* (Economie Sociale et

Solidaire)

Formaliser des plans d'aménagements et d'espaces sous forme d'esquisses (ESQ) dans la phase de conception d'un projet d'architecture d'intérieur et de design afin d'alimenter le conseil auprès du commanditaire sur son choix définitif pour la validation du projet en choisissant parmi les différentes solutions retenues préalablement.

Réaliser un avant-projet sommaire (APS) sous forme d'un dossier comprenant des visuels 3D, dessins, plans, prototypes, maquettes, et une description écrite des problématiques fonctionnelles, ergonomiques, techniques et esthétiques dans le cadre du projet de conception afin de déterminer les dimensions principales du projet et visualiser la dimension créative en se fondant sur la solution de conception retenue par le commanditaire.

Adapter l'avant-projet aux besoins du commanditaire en intégrant les contraintes de circulation de personnes en situation de handicap ainsi qu'en adaptant les éclairages, le choix de matériaux, revêtement de sol et ce, en tenant compte de la morphologie du bâtiment afin de faciliter l'adaptation de l'espace avec la perspective de rendre accessible et confortable le lieu pour ce public prioritaire.

Réaliser le projet final d'un projet d'architecture d'intérieur et de design, en produisant un plan des lieux en DAO, une maquette volumétrique, des projections esthétiques et un document présentant les matériaux et équipements prévus, afin de préparer la validation de la mise en production du projet par le commanditaire.

Défendre le projet final lors d'une réunion de présentation avec le commanditaire, en présentant les livrables (dossiers, maquettes, visuels) et en mobilisant des supports de communication percutants et efficaces afin d'obtenir l'engagement du commanditaire pour ce projet grâce à un argumentaire et un questionnement construit répondant aux objections ou observations du client.

Répondre aux obligations légales en matière d'architecture d'intérieur dans le cadre du pilotage d'un projet en tant que maîtrise d'œuvre en procédant à la demande de déclaration préalable et à la demande d'un permis de construire.

Constituer un dossier de consultation des entreprises (DCE) détaillant le cahier des charges et les différents lots à attribuer aux différents corps de métier, fournisseurs et prestataires afin de décrire le cadre des interventions de chacune des parties en détaillant les caractéristiques techniques et administratives de chaque lot du projet.

Consulter des entreprises de travaux, fournisseurs, prestataires, fabricants (matériaux et équipements), tous corps d'état ou spécialistes des domaines susceptibles de répondre aux besoins du projet, dans le cadre du DCE, afin de contractualiser avec ces parties prenantes en les sélectionnant d'après leurs offres techniques et commerciales transmises en réponse aux différents lots du CCTP

Etablir les différentes pièces graphiques (dessins détaillés et plans techniques : plans électriques, plan d'évacuation, incendie, plomberie...) et les déclarations nécessaires à réaliser préalablement, dans le cadre de la phase de mise en œuvre des différents lots, afin de porter à la connaissance du commanditaire la totalité du projet, en utilisant la technologie du BIM (Building Information Modeling / En français : Modélisation des informations du bâtiment)

Contrôler la pertinence et la cohérence des plans d'exécution remis par les entreprises de différents corps de métiers avant le démarrage d'un chantier en s'appuyant sur la documentation technique (DCE, plan, maquette BIM) afin de préparer la phase de réalisation et notamment définir les points de contrôle qualité utiles au suivi et à la vérification de la conformité des travaux par les différentes parties prenantes

Organiser l'enchaînement des opérations et des interventions des différents corps de métiers, prestataires et fournisseurs en opérant une synthèse des plans d'exécution des entreprises et des tâches à réaliser, afin d'élaborer le planning du chantier permettant de sécuriser les délais de production des différents corps de métiers

Suivre les interventions et prestations des différentes parties prenantes lors de la phase de réalisation d'un chantier en vérifiant la concordance des réalisations avec le planning et le cahier des charges lors des visites et réunions sur site, afin de garantir la parfaite exécution des travaux et ce, en procédant à des réajustements en cas d'aléas techniques et organisationnels ou d'éventuels retards

Piloter l'exécution des travaux et des interventions par l'ensemble des parties prenantes lors de la phase de suivi d'un chantier afin de garantir un haut niveau de qualité dans la mise en œuvre, et l'achèvement du chantier en planifiant des réunions et en prévoyant les modalités de rédaction et de diffusion de leurs comptes rendus

Superviser l'avancée des travaux lors de la phase d'exécution d'un chantier par un planning de visites de chantiers, des réunions avec les représentants des entreprises concernées, la rédaction et la diffusion de PV, afin de garantir la livraison du chantier dans les délais et le budget impartis comme indiqués lors du DCE

Organiser la réception des travaux lorsque l'ensemble des interventions et opérations sont réalisées en organisant, en lien avec les différentes parties prenantes concernées, la réunion de réception de chantier, en en rédigeant le procès-verbal mentionnant les éventuelles réserves, afin de permettre la remise effective de l'ouvrage au commanditaire en

lui communiquant l'ensemble des documents administratifs consécutifs à la finalisation du projet (dossier des ouvrages exécutés (DOE), dossier de maintenance de l'ouvrage (DMO), Dossier de sécurité Incendie...)

Elaborer un projet de création d'entreprise comportant un statut juridique adapté à son activité d'architecte d'intérieur et de design afin d'exercer en tant qu'indépendant disposant de toutes les ressources et fonctionnalités indispensables à cette activité, en comparant les différents statuts juridiques possibles, en déterminant toutes les étapes nécessaires en vue de la création effective de son entreprise et en élaborant une stratégie de développement au travers d'un « business plan ».

Elaborer les documents types (contrats de mission, devis, factures...) et les outils indispensables au suivi de la gestion quotidienne afin de respecter les cadres réglementaires d'administration d'une activité d'architecture d'intérieur et design en s'appuyant sur les règles de facturation et de fiscalité des entreprises et des modalités de contractualisation propres au secteur de l'activité

Réaliser une veille réglementaire, économique et concurrentielle du marché de l'architecture d'intérieur et design afin de pérenniser son activité en tenant compte des évolutions du secteur et d'améliorer les contenus des projets destinés à ses prospects et clients en s'appuyant sur les outils de communication et les productions au sein de réseaux professionnels

Etudier le positionnement commercial et marketing de ses prestations dans le cadre de la stratégie de son entreprise afin de maintenir et d'accroître le développement de son activité en s'appuyant sur des informations issues de sa veille, notamment la consultation des appels d'offres et marchés publics relevant du domaine de l'architecture d'intérieur et design, et en s'insérant au sein de réseaux de partenariats

Blocs de compétences

RNCP38022BC01 — Etude et diagnostic d'un projet d'architecture d'intérieur et de design

LISTE DE COMPÉTENCES

Mener un entretien exploratoire avec un commanditaire en mobilisant des techniques et supports d'entretiens (trame, grille d'entretien, support d'analyse des besoins...) afin de collecter les informations et données utiles et nécessaires en vue de la rédaction d'une analyse des besoins du commanditaire

Etablir la synthèse des besoins et attentes du commanditaire ainsi que les éléments de contexte du projet (géographique, urbanistique, historique) dans le cadre du diagnostic d'un projet afin d'établir une première évaluation des données techniques d'un projet d'architecture d'intérieur et design en mobilisant les informations et données recueillies lors des entretiens exploratoires avec le commanditaire

Rédiger une proposition technique à présenter au commanditaire afin de définir les différentes options du projet qui seront évaluées dans l'étude de faisabilité, en analysant l'ensemble des données techniques et environnementales disponibles

Réaliser une étude de faisabilité en s'appuyant sur l'analyse de besoin collecté en amont mais également l'ensemble des éléments de contraintes du projet permettant une meilleure qualification de la demande afin de synthétiser pour le client les données utiles à la description de la problématique dans un document visuel (photographies, relevés d'états des lieux, plan de l'existant) et d'en établir un chiffrage

Formuler la problématique centrale d'un projet d'architecture d'intérieur et de design suite à la demande du commanditaire à partir des données objectives présentées dans l'étude de faisabilité afin d'identifier les pistes de projet réalisables pour le commanditaire.

Rédiger une proposition commerciale sous forme d'offre de services ou de contrat engageant les 2 parties dans le cadre d'un programme d'architecture d'intérieur et de design comportant différentes phases de mise en œuvre afin de proposer une estimation budgétaire au commanditaire en se basant sur l'étude de faisabilité et la description de la problématique centrale du projet

Elaborer un programme de travaux comportant les différentes phases contractuelles d'avancement et l'estimation budgétaire détaillée par phase spécifique au projet d'architecture d'intérieur et de design afin de permettre la prise de décisions par le commanditaire vis-à-vis de ce programme, en se fondant sur l'étude de faisabilité et l'identification des différents corps de métier pressentis pour le programme

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas, rédaction d'un mémoire portant sur un diagnostic d'un projet d'architecture d'intérieur et de design

RNCP38022BC02 — Elaboration et validation d'un projet d'architecture d'intérieur et de design

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une veille sectorielle active sur les différentes orientations en matière de design, d'esthétisme, d'évolutions sociétales, réglementaires et écoresponsables dans le cadre d'une activité d'architecture d'intérieur et de design afin

d'être force de propositions pour des projets à destination de commanditaires en s'appuyant sur des sources d'informations et des réseaux économiques et professionnels préalablement identifiés

Intégrer à son projet des processus d'innovations en matière de sélection de matériaux, d'équipements et de procédés préalablement identifiés à partir d'une activité de veille informative et digitalisée, afin d'aboutir à une réponse créative répondant aux attentes du commanditaire et aux enjeux économiques et écologiques, en se fondant notamment sur les dernières avancées dans le champ du développement durable ou de l'ESS* (Economie Sociale et Solidaire)

Formaliser des plans d'aménagements et d'espaces sous forme d'esquisses (ESQ) dans la phase de conception d'un projet d'architecture d'intérieur et de design afin d'alimenter le conseil auprès du commanditaire sur son choix définitif pour la validation du projet en choisissant parmi les différentes solutions retenues préalablement

Réaliser un avant-projet sommaire (APS) sous forme d'un dossier comprenant des visuels 3D, dessins, plans, prototypes, maquettes, et une description écrite des problématiques fonctionnelles, ergonomiques, techniques et esthétiques dans le cadre du projet de conception afin de déterminer les dimensions principales du projet et visualiser la dimension créative en se fondant sur la solution de conception retenue par le commanditaire

Adapter l'avant-projet aux besoins du commanditaire en intégrant les contraintes de circulation de personnes en situation de handicap ainsi qu'en adaptant les éclairages, le choix de matériaux, revêtement de sol et ce, en tenant compte de la morphologie du bâtiment afin de faciliter l'adaptation de l'espace avec la perspective de rendre accessible et confortable le lieu pour ce public prioritaire

Réaliser le projet final d'un projet d'architecture d'intérieur et de design, en produisant un plan des lieux en DAO, une maquette volumétrique, des projections esthétiques et un document présentant les matériaux et équipements prévus, afin de préparer la validation de la mise en production du projet par le commanditaire

Défendre le projet final lors d'une réunion de présentation avec le commanditaire, en présentant les livrables (dossiers, maquettes, visuels) et en mobilisant des supports de communication percutants et efficaces afin d'obtenir l'engagement du commanditaire pour ce projet grâce à un argumentaire et un questionnement construit répondant aux objections ou observations du client

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas, conception d'un projet d'architecture d'intérieur et de design, présentation orale devant un jury

RNCP38022BC03 — Réaliser le dossier technique du projet d'architecture d'intérieur et design

LISTE DE COMPÉTENCES

Répondre aux obligations légales en matière d'architecture d'intérieur dans le cadre du pilotage d'un projet en tant que maître d'œuvre en procédant à la demande de déclaration préalable et à la demande d'un permis de construire
Constituer un dossier de consultation des entreprises (DCE) détaillant le cahier des charges et les différents lots à attribuer aux différents corps de métier, fournisseurs et prestataires afin de décrire le cadre des interventions de chacune des parties en détaillant les caractéristiques techniques et administratives de chaque lot du projet

Consulter des entreprises de travaux, fournisseurs, prestataires, fabricants (matériaux et équipements), tous corps d'état ou spécialistes des domaines susceptibles de répondre aux besoins du projet, dans le cadre du DCE, afin de contractualiser avec ces parties prenantes en les sélectionnant d'après leurs offres techniques et commerciales transmises en réponse aux différents lots du CCTP

Etablir les différentes pièces graphiques (dessins détaillés et plans techniques : plans électriques, plan d'évacuation, incendie, plomberie...) et les déclarations nécessaires à réaliser préalablement, dans le cadre de la phase de mise en œuvre des différents lots, afin de porter à la connaissance du commanditaire la totalité du projet, en utilisant la technologie du BIM (Building Information Modeling / En français : Modélisation des informations du bâtiment)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas, constitution des éléments de réponses aux obligations légales et présentation orale devant jury

RNCP38022BC04 — Piloter et suivre la réalisation du projet d'architecture d'intérieur et design

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler la pertinence et la cohérence des plans d'exécution remis par les entreprises de différents corps de métiers avant le démarrage d'un chantier en s'appuyant sur la documentation technique (DCE, plan, maquette BIM) afin de préparer la phase de réalisation et notamment définir les points de contrôle qualité utiles au suivi et à la vérification de la conformité des travaux par les différentes parties prenantes

Organiser l'enchaînement des opérations et des interventions des différents corps de métiers, prestataires et fournisseurs en opérant une synthèse des plans d'exécution des entreprises et des tâches à réaliser, afin d'élaborer

le planning du chantier permettant de sécuriser les délais de production des différents corps de métiers
Suivre les interventions et prestations des différentes parties prenantes lors de la phase de réalisation d'un chantier en vérifiant la concordance des réalisations avec le planning et le cahier des charges lors des visites et réunions sur site, afin de garantir la parfaite exécution des travaux et ce, en procédant à des réajustements en cas d'aléas techniques et organisationnels ou d'éventuels retards

Piloter l'exécution des travaux et des interventions par l'ensemble des parties prenantes lors de la phase de suivi d'un chantier afin de garantir un haut niveau de qualité dans la mise en œuvre, et l'achèvement du chantier en planifiant des réunions et en prévoyant les modalités de rédaction et de diffusion de leurs comptes rendus

Superviser l'avancée des travaux lors de la phase d'exécution d'un chantier par un planning de visites de chantiers, des réunions avec les représentants des entreprises concernées, la rédaction et la diffusion de PV, afin de garantir la livraison du chantier dans les délais et le budget impartis comme indiqués lors du DCE

Organiser la réception des travaux lorsque l'ensemble des interventions et opérations sont réalisées en organisant, en lien avec les différentes parties prenantes concernées, la réunion de réception de chantier, en en rédigeant le procès-verbal mentionnant les éventuelles réserves, afin de permettre la remise effective de l'ouvrage au commanditaire en

lui communiquant l'ensemble des documents administratifs consécutifs à la finalisation du projet (dossier des ouvrages exécutés (DOE), dossier de maintenance de l'ouvrage (DMO), Dossier de sécurité Incendie...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas, description de la stratégie d'un chantier et présentation orale devant jury

RNCP38022BC05 — Créer et développer sa structure d'architecture d'intérieur et design

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer un projet de création d'entreprise comportant un statut juridique adapté à son activité d'architecte d'intérieur et de design afin d'exercer en tant qu'indépendant disposant de toutes les ressources et fonctionnalités indispensables à cette activité, en comparant les différents statuts juridiques possibles, en déterminant toutes les étapes nécessaires en vue de la création effective de son entreprise et en élaborant une stratégie de développement au travers d'un « business plan »

Elaborer les documents types (contrats de mission, devis, factures...) et les outils indispensables au suivi de la gestion quotidienne afin de respecter les cadres réglementaires d'administration d'une activité d'architecture d'intérieur et design en s'appuyant sur les règles de facturation et de fiscalité des entreprises et des modalités de contractualisation propres au secteur de l'activité

Réaliser une veille réglementaire, économique et concurrentielle du marché de l'architecture d'intérieur et design afin de pérenniser son activité en tenant compte des évolutions du secteur et d'améliorer les contenus des projets destinés à ses prospects et clients en s'appuyant sur les outils de communication et les productions au sein de réseaux professionnels

Etudier le positionnement commercial et marketing de ses prestations dans le cadre de la stratégie de son entreprise afin de maintenir et d'accroître le développement de son activité en s'appuyant sur des informations issues de sa veille, notamment la consultation des appels d'offres et marchés publics relevant du domaine de l'architecture d'intérieur et design, et en s'insérant au sein de réseaux de partenariats

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction et présentation orale d'un projet de création et de gestion d'une activité d'architecte d'intérieur et design exercée en tant qu'indépendant

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le marché du design en « architecture intérieur » comprend ces 3 secteurs d'activité :

Le bâti intérieur non porteur (ouvertures, fenêtres, cloisons, escaliers, ...)

La décoration (revêtements des sols, murs et plafonds, luminaires, textiles de la maison, arts de la table et articles divers)

L'ameublement (meubles)

Les clients des architectes d'intérieur sont :

Des particuliers : maisons, appartements, espaces extérieurs (jardins, terrasses, balcons, ...)

Des lieux privés : commerces, restaurants, hôtels, ...

Des lieux publics : administrations, milieux hospitaliers, culturels, éducatifs, sportifs, salles de spectacle, halls de gare
Le designer architecte intérieur peut exercer son activité dans des structures très diversifiées :
Les agences d'architecture, de design, d'agencement, de décoration,
Des studios d'aménagement d'espaces commerciaux ou événementiel, ou d'aménagement urbains.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Concepteur vendeur chez les cuisinistes Vendeur-Concepteur en Aménagement Intérieur
Chargé de projet aménagement intérieur (dans la construction)
Designer d'espace/ designer d'espace intérieur
Designer d'espace événementiel
Concepteur d'espace
Dessinateur concepteur
Concepteur d'espace cuisine/salle de bains/dressing
Concepteur en aménagement intérieur
Collaborateur d'architecte /assistant architecte
Chargé de Projets Design d'Espace
Concepteur Aménageur d'Espaces Intérieurs

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

NEANT

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être diplômé d'une certification de niveau 5 : diplôme d'architecture ou spécialité architecture et design
Avoir validé ses acquis d'expérience auprès de la direction pédagogique (validation des travaux d'architecture et design réalisés par le stagiaire)

Si le candidat ne possède pas le niveau requis, mais justifie d'un diplôme de niveau 4 et d'une bonne expérience professionnelle, une dérogation peut être octroyée au candidat sous certaines conditions exposées ci-dessous :

En terme de diplôme : Être diplômé d'un BTS Design d'espace, BTSA Aménagement paysager, et/ou d'une certification de niveau 4 ou équivalent dans le domaine du design et de l'architecture.

En terme d'aptitude personnelle : sont évaluées ses aptitudes de communication orale et écrite dans le cadre d'un entretien et nous vérifierons notamment ses connaissances du métier d'architecte d'intérieur et designer à travers la présentation d'un dossier professionnel : motivation, registre verbal, autonomie, logiciels de 3D, explications de plans.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 5 membres dont 4 professionnels extérieurs à l'organisme de certification occupant les fonctions visées par le dispositif

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 207 €
Selon la branche	4 681 € – 7 207 €

Prise en charge	Branches concernées
7 207 €	Valeur par défaut · 207 branches
6 000 €	CPNE fabrication de l'ameublement, CPNEFP Carrières et matériaux
7 076 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
5 940 €	CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture
4 681 €	CPNEFP des commerces de gros

Base légale

Date de décision	20/09/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/09/2026
Date de dernière délivrance possible	20/09/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	45	0	86 %	83 %
2020	33	0	96 %	84 %
2019	34	1	82 %	86 %
2018	18	0	88 %	75 %
2017	18	0	91 %	64 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35773

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.itecom-artdesign.com/formations/art-creation/mastere-architecture-dinterieur/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38022/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	7
Organismes gestionnaires (CFA)	3
Organismes formateurs	3
Régions couvertes	2
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	3
Sessions	de 09/2024 à 06/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	83
Parcours menés à terme	35
Taux d'achèvement	42 %
Période	06/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	110
Montant total engagé	375 671 €
Coût moyen par dossier	3 415 €
Durée moyenne	363 h
Période	04/2024 – 09/2026
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	8 %
France Travail	7 %
OPCO	5 %
Entreprise	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.